Quarante-quatrième année. — N° 176 (EDITION DU SOIR) DIMANCHE 25 JUIN 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lahousse, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

CIRCULAIRES
envoyées aux préfets et aux généraux

Paris, 24 juin. — Le gouvernement fait publier, dès aujourd'hui, les circulaires dont l'envoi a été décidé au Conseil des ministres tenu hier soir.

Voici le texte de la circulaire de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes.

« Monsieur le Préfet,

» Le ministère s'est formé en vue de répondre à l'ordre du jour du 22 juin. L'œuvre qu'il assume est une œuvre de défense républicaine; elle exclue l'esprit de parti. Ceci suffit à tracer votre conduite.

» Vous devez me signaler tout acte intéressant le respect des institutions et le bon ordre, et agir, au besoin, sous votre responsabilité, et d'urgence.

» Des faits antérieurs paraissent n'avoir motivé aucun rapport.

» Le gouvernement compte sur votre exactitude et votre dévouement.

» *Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur,*
» WALDECK-ROUSSEAU. »

Voici maintenant la circulaire du général de Galliffet aux gouverneurs de Paris et de Lyon, aux généraux commandants de corps d'armée :

« Mon cher général,

» J'ai dû, à mon très grand reget, sortir de la retraite, pour assumer, devant le pays et le gouvernement de la République, la responsabilité de l'armée.

» J'en suis très honoré, mais nullement effrayé.

» Je vous prie de ne pas oublier que, si je suis responsable des chefs de l'armée, ils le sont personnellement vis-à-vis de moi, de tout ce qui se passe dans l'étendue de leur commandement.

» Je compte donc sur vous, comme vous pouvez compter sur moi. » *Le ministre de la Guerre,*
» DE GALLIFFET. »

Le déplacement du général Roget

Paris, 24 juin. — Le général Roget, commandant une brigade d'infanterie à Paris, est désigné pour commander la 28e brigade à Belfort.

LA SITUATION & LA PRESSE

Sous ce titre : *Millerand valet de bourreau*, on lit dans l'*Intransigeant* :

» Depuis hier, Millerand, le renégat socialiste, est devenu l'associé officiel du fusilleur des Parisiens.

» A l'issue du conseil des ministres, qui s'est tenu à cinq heures au ministère de l'intérieur, on a pu voir l'ex-démocrate Millerand serrer avec effusion les mains ensanglantées du massacreur Galliffet, et l'on a pu entendre l'auteur du programme de St-Mandé appeler le tortionnaire de 1871 : « Mon cher général... »

» Le châtiment ne se fera pas longtemps attendre pour le traître Millerand. Déjà, un certain nombre de députés socialistes ont flétri, dans un manifeste, « la bourgeoisie dite républicaine qui recourt au sabre de Galliffet, le massacreur de Mai, l'égorgeur des ouvriers de Paris ».

« Voilà pour aujourd'hui; demain, ce sont les électeurs de la Seine qui exécuteront sans pitié le bourgeois Millerand, valet du bourreau Galliffet.

« Les fils des 35.000 fusillés de 1871 ne pardonneront jamais à ce renégat.

Voici l'article publié par l'*Eclair* :

« Les journaux du parti radical et du parti collectiviste essayent d'expliquer à leurs lecteurs comment ils en sont venus à soutenir le ministère Galliffet. Si nous l'avons fait, disent-ils, c'est pour la République. Nos institutions étaient menacées par la conjuration du Goupillon et du Sabre. Il fallait bien voler à leur secours. Nous connaissons cette antienne. Quand des hommes politiques se mettent brusquement à encenser ce qu'ils conspuaient la veille, c'est toujours pour sauver la République. Or, nous voudrions bien savoir au juste de qui ou de quoi on prétend la sauver aujourd'hui.

» Le Goupillon d'abord. Qu'est-ce qu'il a fait? qu'est-ce qu'il a dit? Il y a un directeur des cultes au ministère de l'intérieur : a-t-il eu à sévir contre un seul membre du clergé? Si des paroles imprudentes ont été prononcées, si des démarches suspectes ont été tentées, si des actes séditieux ont été perpétrés, il est bien extraordinaire que le bruit n'en soit pas venu au moins jusqu'aux journaux.

» Voilà deux ans que la crise dure : personne ne sait encore de quel côté penche l'Eglise. S'il y a une conspiration du parti prêtre, nous demandons qu'on nous la montre. Quant au Sabre, nous l'avons vu aux prises avec un commencement d'émeute à la caserne de Reuilly. Il s'est mis du côté de la Loi. Il est vrai que deux ou trois colonels, outrés des injures quotidiennement déversées sur l'armée par les feuilles dreyfusardes, ont perdu patience et prononcé quelques paroles de mauvaise humeur.

» C'est un fait qu'on peut regretter, mais auquel il est difficile d'attribuer la portée d'un péril public. Qui donc oserait soutenir qu'il suffit à ébranler l'institution républicaine, fondée sur l'assentiment quasi unanime d'une nation de quarante millions d'âmes? La République n'a pas besoin d'être défendue par M. de Galliffet quand tout un peuple la défend. D'ailleurs, ce n'est pas nous seulement qui le disons. Voici la déclaration textuelle que faisait hier une feuille politique importante dirigée par un membre du cabinet : « La République » que n'est pas menacée, pas plus que la discipline de l'armée nationale n'est en jeu. »

» Rien ne restant plus du prétexte invoqué, il faut bien chercher autre chose. Si ce n'est pas pour la République qu'on travaille, pour qui donc? Pour le prisonnier de l'île du Diable. Le ministère qu'on nous a fait n'est pas un ministère pour la France, c'est un ministère pour Dreyfus. On a cherché des hommes résolus, dit-on; résolus à quoi? A faire front au péril monarchiste?

» Il n'y en a pas l'ombre. Résolus à sauver, coûte que coûte, innocent ou coupable, le condamné de 1894 ; résolus à presser sur les juges, et, s'ils ne parviennent pas à les intimider, à entraver par tous les moyens le cours de la justice. Voilà la vérité. Elle est aussi éclatante que la lumière du soleil. C'est pour accomplir cette belle œuvre, qui contient en germe un danger bien autrement redoutable que celui dont on feint de s'effarer, que se sont réunis des hommes venus des partis les plus opposés et que le chef du collectivisme révolutionnaire a tendu la main au marquis de Galliffet. »

BRUITS D'EMPOISONNEMENT

M. et Mme Krantz

Paris, 24 juin. — On s'est fort occupé durant toute la soirée d'hier, de M. Krantz, l'ancien ministre de la guerre du cabinet Dupuy, et de sa famille qui, selon les mieux informés, avaient été empoisonnés.

Au boulevard Saint-Germain, où habite, M. Krantz, on se montre, dans l'entourage de l'ancien ministre, très réservé sur cette mystérieuse affaire. Voici cependant ce qui nous a été conté cette nuit par une personne de l'entourage immédiat de M. Krantz :

L'ancien ministre de la guerre avait déjeuné jeudi matin, avec toute sa famille, et était sorti vers deux heures lorsque quelques heures plus tard, s'étant senti subitement indisposé, il dut rentrer en toute hâte à son domicile.

Mais une cruelle surprise attendait l'ancien ministre à son arrivée. Il trouva, en effet, Mme Krantz et ses enfants en proie à de violents malaises, présentant tous les symptômes de l'empoisonnement. Après une nuit insupportable, M. Krantz se décidait, hier matin, à appeler un médecin, lequel, ayant examiné les malades, leur prescrivit un antidote tout en leur conseillant de garder la chambre.

M. et Mme Krantz, dont l'état est assez grave, sont donc restés au lit durant toute la journée d'hier, ainsi que leurs enfants; les visiteurs habituels n'ont pas été reçus par l'ancien ministre, qui avait, d'ailleurs, rigoureusement consigné sa porte.

Détail curieux : les quatre domestiques qui sont au service de la famille Krantz et mangent chaque jour leur part des aliments servis sur la table de leurs maîtres, n'ont pas été indisposés.

On se perd en conjectures sur les causes de cet empoisonnement, qui, d'après ce que l'on nous affirme, n'aura, fort heureusement, aucune suite regrettable.

DREYFUS EST-IL A RENNES?

S'il faut en croire des témoignages de personnes autorisées et en état d'être exactement renseignées, Dreyfus serait d'ores et déjà à la prison militaire de Rennes.

On affirme, en effet, que Dreyfus serait arrivé à Lorient, avant-hier, jeudi.

Dirigé immédiatement sur Rennes, il serait actuellement écroué à la prison militaire de cette ville. Le transfert du prisonnier de l'île du Diable de Lorient à Rennes aurait été opéré avec le plus grand mystère par des agents de la sûreté générale, envoyés spécialement à Lorient à cet effet.

Ces renseignements paraissent être confirmés par les faits suivants :

Il y a quelques jours, la Sûreté générale a délivré à vingt-quatre de ses agents des « permis de réquisition », permis avec lesquels ces agents ont pris des billets de chemins de fer pour Lorient.

Le sous-préfet, le maire et le commissaire central de cette ville, ont effectivement constaté la présence de ces agents.

Mais ceux-ci avaient sans doute reçu des instructions spéciales pour exécuter le mandat qui leur avait été confié, car ils n'ont pas eu recours aux autorités locales, auxquelles ils ne se sont même pas présentés.

Tous les policiers sont d'ailleurs persuadés que Dreyfus est en ce moment à Rennes. Ils n'ont d'hésitation qu'au sujet de l'endroit où le prisonnier de l'île du Diable a été débarqué.

C'est ainsi qu'hier soir un haut fonctionnaire de la préfecture de police déclarait que Dreyfus avait été débarqué à la Rochelle et qu'on l'avait immédiatement dirigé sur le chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine.

AU CONSEIL DE GUERRE DE RENNES

Paris, 24 juin. — On annonce, de divers côtés, que de nouveaux documents, absolument décisifs, seraient produits devant le conseil de guerre de Rennes.

La récente déclaration du général Mercier, renouvelée à un rédacteur de la *France militaire* ; les indications de M. Quesnay de Beaurepaire, sur les résultats de son enquête ; le rappel du passage de la déposition du général Roget ; tout cela concourdera à faire prévoir la production de nouveaux documents tendant à prouver la culpabilité de Dreyfus.

Un journal dreyfusiste accueille même, ce matin, le bruit qui lui vient de Rennes, que le général Mercier va produire, devant les juges militaires, une pièce nouvelle, décisive.

***

Brest, 24 juin. — A mesure que l'heure approche de l'arrivée du *Sfax*, les autorités se départent un peu du silence observé jusqu'à présent.

C'est ainsi que, pour calmer l'impatience générale, l'amiral Barrera vient de nous faire dire que le *Sfax* n'est pas loin.

Le *Sfax* a quitté, ce matin, les parages de Madère ou le commandant Coffinières de Nordeck a trouvé des ordres de Paris.

Madère est une île Portugaise de l'Océant Atlantique, située à 660 kilomètres de la côte Nord-Ouest d'Afrique, et à 1050 kilomètres de Lisbonne.

Etant donnée la faible vitesse du *Sfax*, il est probable qu'il ne sera pas en vue de Brest avant le 29 ou le 30.

Nous avons demandé à l'amiral Barrera si, au cas où il aurait connaissance de l'arrivée du *Sfax*, il ferait prévenir les journalistes.

L'amiral nous a répondu, avec une entière franchise, que nous n'avions à compter que sur nous-mêmes. Nous sommes donc contraints de continuer, autour de la rade, notre faction diurne et nocturne.

M. Verne, sous-préfet, a convoqué, ce matin, à son cabinet, M. Sennac, commissaire central.

***

Rennes, 24 juin. — Le général Lucas, qui est, de plus en plus, l'objet de marques de respect de la part de la population, n'a pas encore fait connaître sa décision, au sujet de la composition du conseil de guerre.

Le bruit cependant court, avec persistance, que le président du conseil de guerre sera le colonel Albert Jouaust.

Le colonel Jouaust appartient à une vieille famille de Rennes, dont les opinions républicaines sont connues. Le colonel n'a pas d'avis préconçu sur l'affaire, et, malgré ses attaches de famille, il s'efforcera de juger l'affaire comme elle doit l'être ; sans parti pris, sans haine et sans opinion personnelle, il fera son devoir.

Le colonel Jouaust est aimé de ses subordonnés et des personnes qui l'entourent, et, s'il a quelques ennemis, ils sont les premiers à reconnaître qu'il est incapable de rendre un jugement autre que celui que lui dictera sa conscience.

On affirme, maintenant, d'une façon certaine, que la salle, définitivement choisie par le Conseil de Guerre, est la salle de la manutention.

Une ville détruite par les eaux

Londres, 24 juin. — Une dépêche de New-York au *Daily Telegraph* annonce que la ville de Tarrizo (Mexique) a été totalement détruite par la crue du fleuve Rio-Grande. Il y a eu plusieurs personnes noyées, mais la plus grande partie de la population a pu se sauver.

L'ASSASSINAT DE DEUX ENFANTS

Pont-Audemer, 24 juin. — La fille Massinot a avoué hier soir qu'elle avait frappé, avec une serpe, les enfants Lecarpentier, qui l'avaient surprise en train de voler.

DERNIERE HEURE COMMERCIALE

LAINES

Le Havre, 24 juin *(Télégramme de M. G. Degoy)*. — Le marché est calme. On a vendu 325 balles.

On cote : Juillet 195 fr., septembre 194,50, octobre 193,50, les autres mois n'ont pas varié.

BOURSE DE PARIS

du SAMEDI 24 JUIN

(Par dépêche de notre Correspondant Spécial)

Cours précéd.	Tendance : faible	Ouverture	2 h. 25	Clôture
101 03	3 0/0	100 95	100 95	101 ..
100 65	3 0/0 Amortissable	... ..	... ..	100 60
102 30	3 1/2 0/0	102 25	102 25	102 20
1050 ..	Banque de France	.... ..	.... ..	1045 ..
1080 ..	Banque de Paris	1085 ..	1085 ..	1080 ..
612 ..	Comptoir National	.. ..	... ..	612 ..
735 ..	Crédit Foncier	... ..	... ..	735 ..
954 ..	Crédit Lyonnais	950 ..	950 ..	949 ..
600 ..	Société Générale	... ..	... ..	600 ..
1880 ..	Lyon	... ..	... ..	1865 ..
.... ..	Midi	.... ..	... ..	.... ..
2163 ..	Nord	.... ..	.... ..	2150 ..
.... ..	Orléans	.... ..	.... ..	.... ..
1300 ..	Gaz	.... ..	.... ..	1290 ..
576 ..	Métaux	.... ..	.... ..	573 ..
3610 ..	Suez	3630 ..	3630 ..	3620 ..
525 ..	Dynamite	.... ..	530 ..	535 ..
95 82	Italien	96 65	95 65	95 70
.. ..	Russe Consolidé à 0/0	... ..	... ..	... ..
91 ..	— 0/0 or 1891	... ..	... ..	91 10
.... ..	— 4 0/0 1893	... ..	... ..	... ..
91 05	— 3 1/2 0/0 1894	... ..	... ..	... ..
.... ..	Banque Impériale	... ..	... ..	... ..
245 ..	Andaloux	... ..	245 ..	242 ..
.... ..	Autrichiens	... ..	... ..	740 ..
153 ..	Lombards	... ..	... ..	150 ..
735 ..	Méridionaux	.... ..	... ..	730 ..
185 ..	Nord-Espagne	184 ..	184 ..	184 ..
227 ..	Saragosse	227 ..	228 ..	226 ..
63 12	4 0/0 Extérieure Espagne	63 10	63 25	63 35
26 15	3 0/0 Portugais	25 90	25 90	26 25
.. ..	4 0/0 Hongrois or	... ..	... ..	... ..
.... ..	4 0/0 Turc ..... série B.	... ..	... ..	... ..
26 65	— ..... série C.	26 65	26 65	26 60
22 45	— ..... série D.	22 ..	22 ..	22 65
129 ..	Chemins Ottomans	129 50	128 50	127 75
580 ..	Banque Ottomane	568 ..	568 ..	569 ..
301 ..	Tabacs Ottomans	... ..	... ..	300 ..
.... ..	Egypte	... ..	... ..	... ..
.... ..	Alpines	... ..	... ..	... ..
77 75	De Beers	78 ..	76 75	... ..
25 50	Buffelsdoorn Estate	... ..	... ..	... ..
410 50	Cape Copper	... ..	410 ..	410 ..
.... ..	Champ d'Or	... ..	... ..	52 ..
173 ..	Consolidated Goldfields	173 ..	172 50	174 ..
696 ..	De Beers	699 ..	692 ..	694 ..
606 ..	Ferreira Gold	... ..	... ..	603 ..
202 ..	Geldenhuis Estate	... ..	... ..	200 ..
58 50	Huanchaca	... ..	... ..	... ..
.... ..	Langlaagte Estate	... ..	... ..	... ..
.... ..	Mines d'Or (Comp. Franç.)	... ..	... ..	... ..
60 ..	Mozambique (Comp. de)	... ..	60 ..	60 25
.... ..	Mossamèdes (Comp. de)	... ..	... ..	46 50
66 50	Randfontein Estate	66 50	66 50	66 75
1106 ..	Rio-Tinto	1095 ..	1094 ..	1093 ..
269 ..	Robinson Gold	263 ..	263 ..	268 ..
158 ..	Simmer et Jack	158 ..	158 50	158 ..
.... ..	Sheba	... ..	... ..	29 ..
206 50	Tharsis	205 ..	205 ..	206 ..
48 50	Transvaal Consol.	49 ..	51 ..	48 50
.... ..	French South Afric.	... ..	... ..	... ..
156 ..	East Rand	155 50	153 50	154 ..
97 ..	Robinson Bank	92 ..	92 ..	91 ..
65 10	Brésil 4 0/0	66 80	65 05	64 25
73 80	Brésil 5 0/0	73 70	73 40	73 30
.... ..	Chinois 4 0/0	... ..	... ..	... ..
.... ..	Tonkin 3 1/2 0/0	... ..	... ..	... ..
108 ..	Consolidé Anglais	... ..	107 78	107 13/16
25 201 2	Chèque	25 20	25 201 2	25 20
.... ..	Argentine (République) 5 0/0	... ..	... ..	... ..

COURS AU COMPTANT. — Paris, 24 juin

	VILLE DE PARIS	Cours préc.	Clot.		CREDIT FONCIER	Cours préc.	Clot.
OBLIGATIONS	1855 60 3 0/0	—.—	—.—		Bons 1882	53.75	55.00
	1865 4 0/0	546.00	551.00		Bons 1888	50.00	50.00
	1869 3 0/0	421.50	420.00		Commun. 1879	490.00	490.00
	1874 3 0/0	448.00	450.00		— 1880	495.00	495.00
	1875 4 0/0	548.00	548.00		— 1891	393.00	394.00
	1876 4 0/0	551.00	548.00		— 1892	494.00	495.00
	1886 3 0/0	—.—	—.—		Foncières 1877	000.00	000.00
	1886 3 1/2	—.—	—.—		— 1879	498.00	496.00
	1892 2 1/2	385.00	385.00		— 1883	454.50	455.00
	1892 3 1/2	100.00	99.50		— 1885	469.00	479.00
					— 1885	401.00	400.50
					— 1895	479.00	479.00

BOURSE DE LILLE DU 24 JUIN 1899

Albi	1085 ..	Courrières	.... ..	Lens	.... ..
Anzin	21000 ..	Crespin	.... ..	— 100%	564 ..
Anzin	5975 ..	Denain-Anz.	.... ..	Liévin	2165 ..
Azincourt	855 ..	Douchy	1025 ..	Lievin-Aire	619 ..
Blanzy	.... ..	Douges	25100 ..	Marles 50 0/0	150 ..
Bruay	.... ..	—	400 252 ..	— 70 0/0	.... ..
—	20% 2215	Drocourt	.... ..	Meurchin	2180 ..
Bully	.... ..	Escarpelle	800 ..	— 5%	.... ..
Carapagnac	.... ..	Ferfay	565 ..	Ostricourt	925 ..
Carvin	.... ..	Ferques	595 ..	Thivencelles	295 ..
Clarence (la)	995 ..	Flines	.... ..	Vicoigne	21000 ..

Bourse Commerciale de Paris

du 24 juin 1899

Avoines	Ouv	Clot		Ouv	Clot
Courant	17.60	17.70	Lin		
Prochain	17.65	17.75	Courant	47.25	47.25
Juin-Juillet	17.55	17.65	Prochain	47.25	47.25
4 premiers	16.65	16.75	4 premiers	47.25	47.25
4 mars	00.00	00.00	4 mars	45 75	45.75
Seigles			**Colza**		
Courant	13 40	13.40	Courant	50.50	50.50
Prochain	13.50	13.50	Prochain	50.75	50.75
Juin-Juillet	13.50	13.50	4 premiers	50 75	51.00
4 premiers	13.90	13.90	4 mai	52.00	52.00
4 mars	00.00	00.00	**Alcools**		
Blés			Courant	41.75	42.00
Courant	20.20	20.00	Prochain	42.00	42.25
Prochain	20.30	20.25	4 premiers	37.75	37.75
Juin-Juillet	20.40	20.40	4 mai	37.25	37.50
4 premiers	20.80	20.75	**Sucres**		
4 mars	00.00	00.00	Courant	35.25	35.37
Farines			Prochain	35.37	35.50
Courant	43.00	43.00	4 premiers	35.50	35.62
Prochain	43.25	43.50	4 mars	30.37	30.37
Juin-Juillet	43.60	43.60	4 mai	.....	34.25
4 premiers	28.50	28.55	Roux	.....	106..
4 mars	00.00	00.00	Raffinés	.....	.....
Corbeil	....	47..	Circulation	000.00 sacs	

Dernières nouvelles régionales

LE CRIME DE LA RUE DE LA MONNAIE

Une nouvelle lettre

Une nouvelle lettre a été découverte, samedi matin, à la Monnaie, sous la porte, mettant en communication la porte intérieure avec la Place-aux-Oignons, signée comme les précédentes, P. V., écrite en lettres capitales de diverses dimensions découpées dans des imprimés ou à l'aide de mots découpés dans des journaux,

Cette lettre a été découverte par un jeune homme du cours normal, M. Fernand Dumont, au moment où il arrivait en récréation.

Cette lettre a été transmise à M. le procureur général de la Cour d'appel de Douai, pour être jointe au dossier de la procédure criminelle, qui renferme les trois premières.

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur ce quatrième document.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Les travaux des sous-commissions de la guerre et de la marine. — Les décisions prises.

La Haye, 23 juin. — La sous-commission de la guerre s'est réunie, dans la matinée, pour entendre la lecture du rapport du général Poortugaele.

La sous-commission de la marine s'est réunie également pour entendre la lecture du rapport Soltyk.

Après l'adoption des deux rapports, ces deux sous-commissions se sont réunies et ont tenu une séance plénière.

La première commission a discuté le rapport du général Poortugaele. Les délégués se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la liberté absolue de chaque Etat pour l'emploi des poudres nouvelles.

Les opinions étaient divisées sur l'emploi d'explosifs nouveaux dans la guerre de campagne ; mais la majorité est favorable à la liberté d'employer tous les explosifs.

Toutes les délégations excepté celles de la Russie et de la Bulgarie se sont abstenues de voter contre la limitation pour un temps de l'emploi de tout fusil nouveau.

Concernant les canons, la commission a discuté longuement la question des balles dum-dum. Le général Ardagh a fait une déclaration défendant l'Angleterre de vouloir employer des projectiles contraires à la civilisation et montrant que les balles dum-dum anglaises sont bien différentes de celles faites en Allemagne et affirmant que les balles dum-dum sont destinées seulement contre un ennemi non civilisé.

La commission a adopté la formule suivante :

« L'emploi des balles qui s'épanouissent ou s'aplatissent facilement dans le corps humain, telles que balles explosibles, balles à enveloppes dures ne couvrant pas entièrement le noyau ou pourvues d'incision, doit être interdit ».

L'Angleterre et les Etats-Unis ont voté contre cette proposition.

On a adopté à l'unanimité la prohibition, pendant cinq ans, de lancer des projectiles nouveaux ou explosifs quelconques par ballons ou par des moyens analogues.

Plusieurs formalités ont été présentées pour limiter pendant un certain espace de temps la transformation des fusils; mais après les votes, cette question est restée ouverte, et on a décidé qu'elle serait renvoyée à une conférence ultérieure.

La première commission a examiné ensuite le rapport du docteur Soltyk sur la marine. Ce rapport constate, en résumé, qu'aucune entente n'a été possible sur les diverses propositions de limiter la transformation du canon, l'emploi d'explosifs, l'usage des bateaux-torpilleurs, sous-marins, plongeurs, et de prendre l'engagement de ne pas construire dans l'avenir de navires de guerre à éperon.

La commission n'a pas eu le temps d'aborder le premier point de la circulaire Mouravieff, lequel viendra en discussion demain.

Au cours de la discussion d'aujourd'hui, les délégués allemands, en vue d'empêcher la légende de s'en former, ont déclaré qu'il n'existe pas de fabriques d'armes à Tubingen et que jamais il ne fut question dans l'armée allemande de projectiles dont le noyau ne serait pas entièrement recouvert par l'enveloppe. Ce qui a pu donner lieu au malentendu, ce sont les expériences d'un professeur de l'université de Tubingen.

La commission a voté à l'unanimité, moins une voix, l'interdiction d'employer des projectiles ayant pour but unique de répandre des gaz asphyxiant ou délétères.

Des remerciements ont été votés aux deux rapporteurs.

AÉROSTATION

Les Parisiens ont pu assister à un match de ballons, il y a quelques jours. L'automobilisme n'empêche pas certains de pratiquer, avec passion, le sport de l'aérostation, longtemps réservé aux professionnels, et de chercher opiniâtrément le problème de la direction des véhicules aériens, qui se trouvera, peut-être, par hasard, le jour où on s'y attendra le moins, et sera résolu, qui sait? par un ignorant audacieux, suivant son instinct, sans avoir pâli sur des calculs compliqués. La formule est peut-être très simple : le tout est de la trouver.

En attendant, des gens du monde s'embarquent, en toute simplicité, crient le : « Lâchez tout! »

La grande joie actuelle, en matière d'aérostation, c'est l'imprévu, c'est le départ pour l'inconnu, c'est d'être le jouet du hasard, qui peut d'ailleurs être corrigé par un coup de soupape. C'est aussi l'inutilité à peu près complète (je ne parle pas des expériences des physiciens et des météorologistes, qui sont, en somme, assez rares) de ces excursions dans les nuages. Le jour où le ballon aura un côté pratique et utilitaire, son charme diminuera de beaucoup. Le délicieux c'est d'ignorer absolument ce que le sort va faire de vous.

Je suis, naguère, monté en ballon, en partant de Menton, avec un bon et vaillant toqué qui s'appelait le capitaine Jovis, qui, malgré une centaine d'ascensions, les unes heureuses, les autres accidentées, avait pris le bon parti de se confier à sa seule bonne étoile. Du reste, le ballon le grisait positivement; il se livrait à toutes sortes d'acrobaties sur la nacelle, il agitait des drapeaux comme s'il fût devenu subitement délirant ; il oubliait généralement les recommandations les plus essentielles de ceux qui ont codifié les règles, un peu illusoires, de l'aérostation, et tout se passait le mieux du monde... Je disais que l'imprévu était le charme de ses voyages. D'après la direction du vent, d'après les petits ballons libres envoyés en avant-coureurs, nous étions persuadés que nous allions traverser les Alpes et que nous coucherions le soir à Alexandrie ou à Novi... On avait guetté l'instant favorable pour se lancer dans cette direction... Nous partons, et, un instant après, un fantaisiste courant, rencontré là-haut, nous entraînait vers la pleine mer.

La nuit venait; il fallut descendre pour tâcher d'être recueilli par un bateau. De fait, nous dûmes une belle chandelle au yacht de l'excellent marquis de Préaulx et au patron Bourgeois, dirigeant le canot qu'il nous envoya. Il était temps : nous avions de l'eau jusqu'à mi-corps. Mes débuts d'aéronaute furent, quelque peu paradoxalement, ceux d'un plongeur.

Malgré ce dénouement, un peu désagréable, de l'aventure, j'ai gardé un souvenir charmant de la première partie de cette équipée. Il n'y a pas de sensation plus exquise que celle du départ. On n'a le temps de se rendre compte de rien, et on est déjà à une hauteur considérable. C'est comme une ivresse de liberté, soudain; on respire avec une allégresse inconnue, on sent toutes ses forces se doubler, il semble qu'on soit délivré de tout ce qui pesait sur vous. Pas de vertige, puisqu'il n'y a point de comparaison. On a la volupté orgueilleuse de planer. On ne se souvient plus qu'on est à la merci d'un accident qui dominerait tout à coup votre superbe, comme cela m'arriva ; on est tenté de porter des défis, un peu ridicules (j'analyse mes impressions en toute sincérité), on éprouve une pitié dédaigneuse pour le globe terraqué qui s'étale au-dessous de vous.

Mais quand on en a fini avec cette vanité un peu puérile, qui ne dure guère, on est saisi d'admiration pour le spectacle s'offrant aux yeux, qui n'ont jamais embrassé une telle étendue à la fois, qui sont surpris de la singularité des configurations, de la forme imprévue que prennent les choses. Et c'est le plaisir d'une sorte de révélation sur tout ce que l'on croyait connaître. Puis, un silence, un silence profond, mystérieux, qui fait bientôt succéder à la joie naïve du départ une gravité recueillie.

Ajoutez à cela le sentiment intense de la solidarité avec votre ou vos compagnons : Il ne s'agit plus là de conceptions excellentes, mais vagues. Votre art est vraiment lié à celui des personnes qui sont avec vous. Vous avez un intérêt direct et pratique à veiller sur leur salut. Elles valent, là, selon leur poids. Que l'une d'elles se penche trop sur la nacelle, s'abandonne et tombe, vous vous trouveriez, d'un bond, envoyé dans de dangereuses altitudes. L'altruisme n'apparaît plus une simple théorie : sa nécessité se manifeste clairement.

De sorte qu'un voyage en ballon, par les réflexions qu'il fait naître forcément, constitue une parfaite leçon de morale. En fait, le danger, aujourd'hui, tandis qu'on se laisse porter dans les airs, est à peu près nul. Mais c'est au moment de la descente, surtout s'il y a quelques risques de *trainage*, qu'on a besoin de compter les uns sur les autres, et ce moment de réunion des efforts communs, sans que chacun puisse tirer à soi, ne s'oublie pas facilement.

Après les délices de l'exploration aérienne par elle-même, il y a ceux de l'atterrissement. Avec notre humble nature, nous ne sommes pas faits pour planer longtemps, et, revenant rapidement de toute exaltation d'orgueil, on éprouve un singulier plaisir à fouler de nouveau la bonne terre, la terre solide, la terre maternelle, qu'on a, un instant, inconsidérément méprisée.

P. G.

LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Communications « Passe-Paris »

Le service téléphonique a pris au cours des dernières années, un développement considérable.

L'administration des Postes et Télégraphes, en vue d'accroître les facilités de correspondance de ce service donné au public, n'a pas cessé de se préoccuper des améliorations à y apporter; elle a, notamment, réalisé récemment d'importantes réformes en modifiant le tarif interurbain et en donnant à chacun la possibilité de faire savoir par téléphone à un correspondant quelconque (abonné ou non abonné) qu'on désire échanger avec lui une conversation téléphonique à partir d'un poste désigné.

L'extension des moyens de communication et des relations actuellement autorisées est poursuivie aussi activement que possible.

Son attention s'est particulièrement portée sur la question relative à l'établissement, par l'intermédiaire de Paris, de communications entre villes de province.

Le perfectionnement qui a été apporté dans l'outillage des bureaux centraux de la capitale est, dans ce but, un premier résultat, mais d'autres difficultés, dues à l'insuffisance des circuits et du diamètre des conducteurs qui relient chaque ville à Paris, subsistent toujours, sauf pour quelques grands centres.

L'établissement de communications en Passe-Paris ne peut, en effet, présenter des avantages que si ces communications peuvent avoir lieu dans des conditions satisfaisantes de célérité et surtout d'audition.

Bien qu'il ne soit pas encore possible d'autoriser les communications en Passe-Paris d'une manière générale, il y aura grand intérêt à faire profiter, dès à présent, les villes qui disposent de moyens de communication suffisants pour assurer convenablement l'échange des conversations dont il s'agit, des améliorations apportées dans l'outillage des bureaux centraux de Paris, en les admettant à la correspondance en Passe-Paris, dans les limites de temps pendant lequel ce service peut être effectué régulièrement.

Dans cet ordre d'idées les instructions nécessaires ont été données pour que les communications suivantes soient autorisées à partir du 1er juillet prochain.

1° Pendant le jour : Lille et Dunkerque avec Bordeaux, Orléans et Lyon; Lille avec St-Etienne.

2° Pendant la nuit : Lille avec St-Etienne, Troyes et Tours, de 9 heures du soir à minuit; Lille avec Bordeaux, Lyon, Nantes, Reims, Rouen et Le Havre, de 9 heures du soir à 7 heures du matin.

L'extension des relations téléphoniques sera d'ailleurs complétée au fur et à mesure que l'organisation du réseau téléphonique général le permettra. Aussi est-il à désirer que les Chambres de commerce, appréciant largement les dernières réformes téléphoniques veuillent bien comme elles l'ont fait jusqu'à ce jour, continuer à seconder les efforts de l'administration des Postes et Télégraphes, en prêtant leur concours financier pour l'établissement de nouvelles lignes, pour le doublement de certaines lignes existantes, devenues insuffisantes pour faire face à l'augmentation considérable du trafic qui se produit actuellement et de celles qui ne peuvent assurer le service des communications en Passe-Paris.

CHOSES ET AUTRES

Dans un café de dixième ordre, un consommateur, au moment de sortir, ne trouve plus son chapeau. Après l'avoir cherché inutilement, il appelle le garçon et le lui demande.

— Vous me dérangez pour ça? fait ce dernier avec humeur, cherchez-le votre chapeau, je ne l'ai pas mangé.

— Hé! hé! qui sait? fait le client, ça n'aurait rien d'invraisemblable, il est en paille !

***

Savez-vous ce qu'un journal a découvert en combinant les noms des nouveaux ministres ?

Regardez :

Wal D eck Rousseau
Mille R and
D E lcassé
Le Y gues
Galli F fet
Ba U din
De Lane S san
C A illaux
Dec R ais
Jean D upuy
Moni S

Dreyfusards !

Naturellement.

Mais il est vrai qu'une autre combinaison pourrait aboutir à un résultat contraire.

N'importe ! On s'y amuse toujours une seconde.